



## DECLARATION DE PERTE, VOL OU DESTRUCTION DE LA CARTE MULTISERVICES « IZLY »

**Vous avez perdu ou endommagé votre carte, ou elle vous a été volée.**

**Vous devez :**

- ▶ mettre en opposition votre compte depuis votre application mobile ou depuis votre espace personnel IZLY (menu « Paramètres » puis « faire opposition à mon compte » et « confirmez »)
- ▶ vous adresser au service de Scolarité de votre établissement pour qu'une nouvelle carte soit éditée. Sa fabrication vous sera facturée **12 €**.

**Veillez-vous présenter au service scolarité de votre établissement muni :**

- ▶ du formulaire de déclaration de perte, vol, destruction rempli et signé
- ▶ d'une pièce d'identité
- ▶ de la carte endommagée (le cas échéant)
- ▶ d'un chèque de **12 €** à l'ordre de l'Agent comptable de l'INP.

**Attention : Si vous avez activé des services complémentaires (Izly, Tisséo, Services Ville de Toulouse) vous devez vous rapprocher de chaque partenaire pour la gestion du service après-vente de votre/vos abonnement(s).**



**FORMULAIRE DE DECLARATION DE PERTE, VOL OU  
DESTRUCTION  
DE LA CARTE MULTISERVICES « IZLY »**

N° étudiant :

N° identifiant de la carte :

Je soussigné-(e) :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Etablissement d'inscription (composante) :

Déclare :

la perte,

le vol,

la destruction

de ma carte multi-services IZLY de l'Université de Toulouse.

Date constatée de la perte, du vol, de la destruction de la carte : .....

DATE :

SIGNATURE DU TITULAIRE DE LA CARTE

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

Date d'enregistrement de la déclaration :

Date d'édition de la nouvelle carte :

Nom et signature de l'agent ayant effectué l'enregistrement :

